

**Projet de construction du poste Saint-Jean à 315 kV et d'une ligne d'alimentation à  
315 kV à Dollard-Des Ormeaux**

Les requêtes de l'audience publique

Cote	Requête
CR3.1	Hydro-Québec
CR3.2	M <sup>me</sup> Aura Ghica et M. George Petru
CR3.3	M. Augustin Iuoras
CR3.4	M. Gabriel Oprovici



Équipement et  
services partagés



Société d'énergie  
de la Baie James

Le 2 mars 2016

*Dire envoi*  
Cabinet du ministre

03 MAR. 2016

MDDEP

Bureau du président  
Place Dupuis, Tour 1, 20<sup>e</sup> étage  
855, rue Sainte-Catherine Est  
Montréal (Québec) H2L 4P5

Tél. : (514) 840-4150  
C. élec. : [laporte.real@hydro.ca](mailto:laporte.real@hydro.ca)

Monsieur David Heurtel  
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et  
de la Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

V/réf.: 3211-11-115

**Objet : Poste Saint-Jean à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV**  
Demande d'audience publique

Monsieur le Ministre,

La présente vise à donner suite à la vôtre du 17 février dernier dans laquelle vous annonciez que la période d'information et de consultation publiques relative au projet cité en objet débutait hier.

Le vieillissement du réseau de transport d'énergie à 120-12 kV de l'île de Montréal commande une stratégie visant à coordonner les interventions afin d'améliorer ce dernier. Le projet de remplacement du poste Saint-Jean à 120-12 kV par un poste à 315-25 kV poursuit l'orientation initiée sur l'île de Montréal avec une conversion graduelle des postes à des tensions de 315-25 kV. Cela étant dit, au-delà des enjeux relatifs à la capacité du réseau de transport, nous sommes pleinement conscients des préoccupations légitimes soulevées auprès de la population touchée par ce projet. Dans ce contexte, et dans le but de maintenir un climat de transparence et de partenariat avec le milieu d'accueil, nous vous demandons de mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement afin qu'il tienne une audience publique au plus tôt après la fin de la période d'information et de consultation.

Nous vous remercions de l'attention accordée à la présente et vous prions d'agrérer, Monsieur le Ministre, nos plus cordiales salutations.

Réal Laporte  
Président d'Hydro-Québec Équipement et services partagés  
RL/nm

c.c. M. Pierre Arcand, ministre, MERN  
Mme Marie-Josée Lizotte, directrice des évaluations environnementales, MDDELCC  
M. Yves Rochon, directeur des évaluations environnementales, par intérim, MDDELCC  
M. Pierre Luc Desgagné, vice-président exécutif Affaires corporatives et secrétaire général, HQ  
M. Guy Côté, directeur principal Projets de transport et construction, HQ

**De :** Aura

**Envoyé :** 13 avril 2016 19:54

**À :** Ministre MDDELCC <[ministre@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mddelcc.gouv.qc.ca)>

**Cc :** BAPE - Communication Web <[communication@bape.gouv.qc.ca](mailto:communication@bape.gouv.qc.ca)>

**Objet :** Projet de Hydro Québec situé sur les rues Saint-Jean et Salaberry à DDO

**Importance :** Haute

Au: Cabinet du Ministre

Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs

Édifice Marie-Guyart, 30e étage

675, boulevard René-Lévesque est

Québec (Québec) G1R 5V7

Bonjour,

Nous faisons partie du groupe "Construisez-le sous terre" qui représente des résidants de la ville de Dollard-des-Ormeaux.

Comme plusieurs de nos voisins, nous demandons officiellement une audience publique concernant le projet du poste électrique qui devrait se situer sur les rues Saint-Jean et Salaberry et que Hydro-Québec veut nous imposer.

Ce projet nous concerne directement et sérieusement pour les raisons suivantes:

- L'effet négatif, donc dangereux, des champs électromagnétiques sur la santé des gens, étant donné l'extrême proximité du projet des résidences avoisinantes
- La ligne aérienne et les immenses pylônes auront un impact néfaste sur l'environnement physique
- Le bruit de cette ligne de haute tension perturbera forcément la qualité de vie et l'environnement des gens habitant dans le voisinage
- La valeur de nos propriétés situées tout au long de ce futur projet et même au-delà sera forcément affectée
- Des analyses détaillées et concrètes comparatives entre la ligne aérienne et la ligne souterraine sont nécessaires

Veuillez SVP agréer nos salutations cordiales et merci de votre attention.

Aura Ghica et George Petru

Dollard-des-Ormeaux

**Augustin Iuoras**

Dollard-Des-Ormeaux, Quebec H9B 3J7

Office of the Minister  
Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs  
Edifice Marie-Guyart  
675, Boulevard René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

April 14, 2016

Dear Minister David Heurtel,

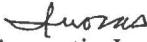
My name is Augustin Iuoras, a Canadian citizen living on 27 rue Papillon in Dollard-Des-Ormeaux, QC H9B 3J7.

I am formally requesting a public audience regarding the Hydro-Québec's Post St-Jean project recently submitted for review.

I am particularly concerned with regard to the following aspects of the project:

- Environmental impacts from the planned high-voltage aerial lines in a densely populated residential area
- Noise pollution
- Impact on the value of my property
- Potential health effects from the electromagnetic fields generated by the new lines

Sincerely,

  
Augustin Iuoras

Projet de construction du poste Saint-Jean  
à 315-25 kV et d'une ligne d'alimentation à 315 kV  
à Dollard-Des Ormeaux

6211-09-067

Monsieur David Heurtel

Cabinet du ministre

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements  
climatiques

Édifice Marie-Guyart, 30e étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Dollard-Des-Ormeaux, le 11 avril 2016

Objet : Demande d'audiences publiques pour le projet de construction du poste Saint-Jean à 315-25 kV  
et d'une ligne d'alimentation à 315 kV à Dollard-Des-Ormeaux

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la période d'information du projet mentionné en objet et en étant impacté par la ligne  
de 315kv (à moins de 15 m de ma propriété) je demande officiellement une audience publique.

Ce projet me concerne directement pour les raisons suivantes :

- La ligne aérienne de 315 kV passera à moins de 15 m de ma propriété.
- La ligne aérienne et les immenses pylônes auront tout d'abord un impact néfaste sur  
l'environnement physique.
- Le bruit de cette ligne de haute tension perturbera forcément l'environnement sonore.
- L'effet négatif, donc dangereux, du champ électromagnétique.
- La valeur de ma propriété située à proximité de la nouvelle ligne de 315 Kv . Une perte  
monétaire est à envisager.
- L'absence d'analyses détaillées comparatives entre la ligne aérienne et la ligne souterraine sur  
l'impact environnemental.

Je vous remercie à l'avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération  
distinguée.

Gabriel Oprovici

Dollard-Des-Ormeaux

